

Système d'information et d'aide aux promotions

[SIAP]

Accès au corps des professeurs agrégés par liste d'aptitude au titre de l'année 2000

A titre indicatif :

- **147 000** enseignants remplissaient les conditions statutaires
- **24 000** enseignants ont fait acte de candidature
- Pour les promotions au titre de l'année 2000, 1 829 propositions académiques ont été transmises à l'administration centrale par les recteurs.

En ce qui concerne les 442 candidats sélectionnés pour 2000, une première analyse statistique met en évidence les éléments suivants :

I/ CRITERES STATUTAIRES (origine statutaire des agents promus)

A] Corps des certifiés

- Les professeurs certifiés hors classe représentent 75,8 % des agents promus parmi lesquels 72 % sont classés au 7ème échelon et 26,6 % au 6ème échelon.
- Les professeurs certifiés de classe normale représentent 14 % des agents promus parmi lesquels 91,9 % sont classés au 11ème échelon.
- Les professeurs certifiés bi-admissibles représentent 2,3 % des agents promus parmi lesquels 70 % sont classés au 11ème échelon.

B] Corps des PEPS

- Les professeurs d'éducation physique et sportive hors classe représentent 5,4 % des agents promus et 87,5 % sont classés au 7ème échelon.
- Les professeurs d'éducation physique et sportive bi-admissibles ne sont pas représentés.

C] Corps des PLP

- Les PLP hors classe représentent 0,9 % des agents promus parmi lesquels 25 % sont classés au 6ème échelon, et 75 % sont classés au 7ème échelon.
- Les PLP de 2ème classe ne sont pas représentés.

II/ CRITERES DEMOGRAPHIQUES (taux de féminisation, âge moyen)

A] Proportion des promotions par sexe

Parmi les promus : 52 % sont des hommes, 48 % sont des femmes

B] Age moyen des agents promus

La moyenne d'âge des promus est de 54 ans.

III/ CRITERES FONCTIONNELS (liés aux conditions d'exercice)

A] Proportion des promotions des enseignants affectés dans les établissements où les conditions d'enseignement sont difficiles

La proportion des agents promus exerçant dans ce type d'établissement est de 7,5 % alors qu'ils représentent 6,4 % des candidatures proposées par les recteurs et 8,3 % des enseignants remplissant les conditions statutaires.

B] Proportion des promotions des enseignants affectés dans l'enseignement supérieur

La proportion des enseignants affectés dans l'enseignement supérieur est de 8,6 % alors qu'ils représentent 14,3 % des candidatures proposées par les recteurs et 3,1 % des enseignants remplissant les conditions statutaires.

IV/ ANALYSE DES CURRICULUM VITAE

Les tableaux ci-dessous présentent, par discipline, l'analyse des curriculum vitae des promus au corps des professeurs agrégés par liste d'aptitude pour l'année 2000.

[Allemand](#)

[Anglais](#)

[Arabe](#)

[Arts appliqués](#)

[Arts plastiques](#)

[Economie et gestion](#)

[E. P.S.](#)

[Espagnol](#)

[Génie biologique](#)

[Génie civil](#)

[Génie électrique](#)

[Génie mécanique](#)

[Histoire-géographie](#)

[Italien](#)

[Lettres classiques](#)

[Lettres modernes](#)

[Mathématiques](#)

[Mécanique](#)

[Musique](#)

[Philosophie](#)

[Russe](#)

[S.E.S.](#)

[Sciences physiques](#)

[S. V. T.](#)